

Contrôle des treuils, câbles et accessoires de levage pour les travaux forestiers

Fiche thématique

Les treuils à câbles présentent un risque d'accident important en cas de contrôle insuffisant ainsi que de câbles ou accessoires de levage insuffisamment dimensionnés. De plus, la force de traction d'un treuil peut diminuer fortement de façon inaperçue au fil de son utilisation.

L'essentiel en bref

- Veillez à ce que les treuils, câbles et dispositifs de levage utilisés pour le débardage au sol soient inspectés régulièrement par une personne compétente, tel qu'exigé au chiffre 6.2.6 de la directive CFST «Travaux forestiers»: www.cfst.admin.ch/2134.f.
- Pour que le treuil soit utilisé en toute sécurité, il doit atteindre et respecter en toute fiabilité la force de traction définie.
- Le contrôle régulier des treuils, câbles et accessoires de levage est indispensable pour garantir la sécurité des collaborateurs.

Inspections régulières

La régularité des inspections dépend des conditions d'utilisation dans l'entreprise ainsi que des charges et contraintes auxquelles les treuils, câbles et accessoires de levage sont soumis en cas d'usage.

Les **notices d'instructions** de ces équipements contiennent des informations sur l'entretien. Les intervalles de contrôle peuvent être définis selon certains facteurs tels que la fréquence d'utilisation, l'intensité des charges et contraintes ainsi que les conditions météorologiques et de stockage.

Pour l'inspection régulière, établissez un plan avec la définition du type et de la fréquence.

- Le contrôle doit être également réalisé en tenant compte d'événements extraordinaires tels que la rupture inattendue d'un câble.
- Les résultats du contrôle doivent être documentés.
- L'inspection doit être effectuée par une personne compétente.

La force de traction exercée par le treuil ne doit être ni trop basse ni trop élevée.

Le câble de traction et les accessoires de levage doivent résister en permanence aux forces qui s'exercent en cas d'utilisation.

Avec quoi le contrôle doit-il être effectué?

Pour mesurer les forces de traction et de freinage, il faut utiliser un banc d'essai de treuil afin de garantir un mesurage fiable et la consignation de toutes les mesures.



1 Banc d'essai de treuil pour le mesurage des forces de traction et de freinage exercées sur le treuil.

Comment le contrôle est-il effectué?

Un contrôle doit au moins prendre en compte les points suivants:

- Contrôle visuel du treuil
- Mesurage de la force de traction maximale
- Mesurage de la force de freinage requise
- Mesurage du comportement en charge en traction et à l'arrêt
- Contrôle visuel du câble de treuil entièrement déroulé et des terminaisons de câble
- Contrôle visuel des accessoires de levage
- Contrôle visuel des dispositifs de sécurité
- Contrôle du fonctionnement de la télécommande

Résultats de l'inspection

- Établissez un procès-verbal de contrôle avec la liste des lacunes.
- Documentez les mesures de remise en état proposées.

Normes et prescriptions applicables

Appareils de levage à charge suspendue – Treuils et palans motorisés – Partie 1: treuils motorisés	SN EN 14492-1 + A1
Machines forestières – Exigences relatives aux élingues et poulies de renvoi pour les opérations de transport forestier	SN EN 17822
Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles	Art. 24 et 32b OPA, RS 832.30



Informations complémentaires

- Directive CFST «Travaux forestiers», www.cfst.admin.ch/2134.f
- Directive CFST «Équipements de travail», www.cfst.admin.ch/6512.f

Suva, secteur industrie, arts et métiers
Tél. 058 411 12 12
gewerbe.industrie@suva.ch

